

Le Hamas salue la décision de l'Union Européenne de supprimer son nom de la liste des organisations terroristes



Gaza, 18 décembre (RHC-PL) Le mouvement islamiste palestinien Hamas a salué la décision du Tribunal Général de l'Union Européenne, qui a supprimé ce parti de sa liste des organisations terroristes.

Dans des déclarations données aujourd'hui, la direction du Hamas, qui est au pouvoir dans la bande de Gaza, a demandé aux autres instances de l'Union Européenne de changer de politique à son égard et de s'engager davantage en faveur du peuple palestinien.

Le tribunal européen a qualifié d'illégale l'inclusion du Hamas dans la liste d'organisations terroristes établie par l'Union Européenne et le tribunal a justifié sa décision en expliquant que le Hamas avait été inscrit sur cette liste en vertu d'informations issues de la presse et d'internet, ce qui n'est pas conforme aux législations européennes.

Par ailleurs, le Parlement européen a voté une motion symbolique qui reconnaît en principe la Palestine en tant qu'État. Cette décision, qui n'aura pas de conséquences juridiques, a une forte valeur politique et elle s'ajoute aux motions adoptées par les parlements du Royaume-Uni, de Suède, de France, d'Espagne, du Portugal, d'Irlande et du Luxembourg.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/41382-le-hamas-salue-la-decision-de-lunion-europeenne-de-supprimer-son-nom-de-la-liste-des-organisations-terroristes>



Radio Habana Cuba